

Droit de la sanction pénale

Composante
Droit et sciences sociales

Présentation

Description

L'enseignement de Droit de la sanction pénale prolonge celui de Droit pénal général proposé en Licence 2 de Droit.

D'un volume horaire total de 30 heures, il est divisé en deux blocs.

Le 1er, consacré aux fondamentaux, se centre sur l'étude de la *peine encourue* (notamment caractéristiques de la sanction pénale, typologies des peines prévues par le code pénal) et la *peine prononcée* (analyse des règles qui encadrent la liberté de choix dévolue aux juridictions de jugement selon les infractions commises et le profil de leurs auteurs).

Le 2nd intéresse l'*exécution de la peine privative de liberté*. Un regard est ici porté sur les établissements pénitentiaires, les conditions de vie en prison et les aménagements de peine, de la compétence des juridictions de l'application des peines, offerts aux condamnés détenus.

Liste des enseignements

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Droit de la sanction pénale - Fondamentaux	BLOC				
Droit de la sanction pénale - Fondamentaux CM	EC	20h			
Droit de la sanction pénale - Fondamentaux TD	EC				
La privation de liberté	BLOC				
La privation de liberté CM (mutualisé droit)	EC	10h			
La privation de liberté TD (mutualisé droit)	EC				

UE = Unité d'enseignement

EC = Élément Constitutif